

Le vin de Pâques à Sembrancher

La plus ancienne tradition encore en activité dans la région est sans conteste celle du Vin de Pâques de Sembrancher qui a connu en avril dernier sa 430^e année consécutive. Il faut en effet remonter à 1575 pour retrouver la première distribution organisée dans le chef-lieu du District.

Dans ses fonctions religieuses, sociales et propitiatoires, la coutume de la distribution, la « donne » comme on l'appelait, était autrefois répandue dans tout le Valais. Mais presque partout elle a été supprimée, comme par exemple la 'Journée fromage' ou 'Journée des mendiants' qui attirait sur les alpages de Tourtemagne jusqu'au milieu du XX^e siècle les plus pauvres de la région entre Rarogne et Loèche. Le 14 août, veille du jour de l'Assomption, ils recevaient un don en fromage et priaient pour les donateurs à bras étendus. De même, certaines distributions pascales se fondant sur des vœux se sont conservées dans quelques communes du Valais romand, comme par exemple à Hérémente (pain, vin, fromage), à Grimisuat (pain bénit), dans les villages d'Ormône et de Drône (pain, vin). A Ayent une distribution de pain bénit, de fromage et de vin a lieu après l'office du dimanche de Pentecôte.¹

Le cas de Sembrancher est unique de par sa longévité. C'est le 4 septembre 1575 que le notaire Pierre Ansel lègue par testament un setier de bon vin à verser le jour de Pâques aux bourgeois de Sembrancher et à toute personne qui se sera rendue en dévotion à la chapelle de Saint-Jean, fondation qui devra se poursuivre grâce par l'intermédiaire des héritiers du notable. Un siècle plus tard, en 1665, ces derniers décident de convertir cette redevance en argent pour l'équivalent de 100 florins. Cette somme va croître au gré des multiples donations, parmi lesquelles celle de Marie Barmaz, épouse d'Etienne-Joseph Jorioz, qui fait don de 450 florins à la fondation. Les legs vont se poursuivre au cours des siècles, à l'instar de celui de Marie-Catherine Delasoie, fille de Jean-Joseph, qui demande à ce que le pain et le vin soient servis le jour de Pâques dans son testament du 28 décembre 1836, ou encore de celui de Marie-Justine Luy, fille d'Etienne-François, qui par testament du 12 octobre 1843, demande que le vin soit versé durant les deux fêtes pascales suivant son décès.²

En 1720 et afin de pérenniser cette tradition, la Bourgeoisie de Sembrancher fait l'acquisition, pour la somme de 652 florins, d'un terrain qu'elle transformera en vigne de l'autre côté du pont, au-dessus de la croix, en prolongement de terrains qu'elle possède déjà.

Si le vin est d'abord servi près de la croix dite des Virons, se trouvant au sommet du village sur le chemin de La Garde, la donation se fait plus tard devant la chapelle des Sept-Joies avant de se déplacer une dernière fois devant la Maison de Commune, là même où elle se déroule encore actuellement.³

Dans un de ses articles du 8 avril 1958, le journal *Le Rhône* relate l'événement de la façon suivante :

Vieilles maisons, vieilles choses, vieilles coutumes, tout cela marque un peuple et lui donne son cachet.

Le Valais en est particulièrement riche ; mais quand on parle du folklore valaisan, on pense Lötschen, Savièse, Salvan ou Champéry ; d'autres localités aussi ont leurs traditions, leurs

¹ Inspiré du texte de Arnold Niederer, *La distribution pascale de Ferden et autres distributions en Valais*, Lötschentaler Museum, 1992

² Archives du CREPA

³ Inspiré du texte d'Alfred Pellouchoud, *Essai d'histoire de Sembrancher*, Annales valaisannes, 1967

coutumes ; mais ces coutumes semblent comme usées, comme limées par le contact avec une vie trépidante et sans cesse en mouvement.

Ainsi, en est-il de Sembrancher, petite bourgade où le langage est resté archaïque, où les gens aiment encore à se cantonner dans leurs vieilles coutumes comme dans une toge, où les maisons elles-mêmes n'ont que recouvert d'un badigeon leur architecture du XVI^e ou du XVIII^e siècles.

Des traditions qui peu à peu se perdent ou tombent dans l'oubli, il en est une cependant qui est restée bien vivante quoique déjà diminuée : c'est la coutume du Vin de Pâques, coutume séculaire qu'il faudrait beau voir tomber. C'est d'ailleurs pour le président et les conseillers de l'endroit l'occasion pour maintenir leur popularité tout en maintenant la tradition. Cette coutume du Vin de Pâques s'est greffée sur une coutume d'ordre religieux, en lui donnant un attrait profane. Pâques, c'est la fête de la joie : un mot suffit à l'exprimer : Alléluia !

Plus bouleversée que d'autres localités par la vie moderne, Martigny avait conservé jusque il y a quelques années la coutume de l'Alléluia chanté à la chapelle de La Bâtiaz puis à celle du Bourg. Sembrancher est resté fidèle à une coutume semblable.

Dans l'après-midi de Pâques, les fidèles se rendent en cortège libre au sommet de Ville, sur le chemin de La Garde, au pied de la croix dite autrefois Croix des Viron. Là, d'un cœur rempli d'allégresse pascale, on chante le cantique de l'Alléluia : « O filii et filiae », sans faire grâce d'une seule strophe. Puis les jeunes y vont de leur cantique.

Alors, on se remet en route, curé et chantres en tête, pour se rendre à la chapelle du fond de Ville où la cérémonie reprendra.

Mais en passant devant la place de la commune, le président vient à vous et vous invite à prendre au passage le vin pascal. Déjà président, conseillers, autorités et employés sont là, à pied d'œuvre. Sur un table sont exposées les belles channes aux armes de la bourgeoisie (oui, tout comme Saint-Luc ou Vissoie, Sembrancher a ses channes) ; sur une autre où vous reçoit le président, les verres qui se remplissent. Dans l'intérieur de la place, les autorités et les hôtes de marque ; sur la rue, tout ce que la commune compte [de] valide. Pensez-vous ! le Vin de Pâques, est-ce qu'on peut manquer l'occasion !

Les conseillers s'affairent à travers les groupes, fermant les yeux à qui se présenterait une seconde ou une troisième fois. Le setier communal semble avoir la grappe ! Que quelqu'un vienne à passer, qu'il soit du pays ou non, on l'arrête, on l'invite et lui aussi aura son verre de Vin de Pâques.

Mais, mieux encore, quelqu'un est-il invalide ou retenu à la maison, chaque conseiller dans le secteur qui lui est assigné, ira lui porter un « pot » de ce vin précieux. S'il en reste dans le tonneau, il ne sera pas perdu !

Cette coutume n'a pas loin de quatre siècles d'existence : elle est née le 4 septembre 1575, par le testament de discret Pierre Ancel. Le généreux donateur assurait à perpétuité une redevance annuelle à remettre à la bourgeoisie par ses héritiers pour la donation d'un setier de bon vin. Mais attention, ce vin est à verser aux fidèles qui, le jour de Pâques, se rendaient en dévotion à la chapelle de Saint-Jean, à leur retour. Mais, depuis on ne va pas si loin !

[...] Mais le vin est toujours servi, les fonds subsistent ; et, chaque année, après dues dégustations la bourgeoisie remplit son tonneau et, gardienne fidèle de la tradition, continue inlassablement à verser à ses administrés le Vin de Pâques.⁴

Si le propos du chanoine Pellouchoud, curé de Sembrancher, semble légèrement caustique, il dénote certainement une certaine amertume en regard de l'aspect religieux de la fête qui s'étiole peu à peu.

⁴ *Pâques à Sembrancher*, texte d'Alfred Pellouchoud, Archives du CREPA

Quarante ans plus tard, par l'intermédiaire d'une classe primaire du village (années scolaire 1998-1999), le CREPA a analysé une fois de plus cette tradition séculaire en interrogeant plusieurs acteurs et participants à cette manifestation.

Monsieur le Président de la Commune, Jacques Voutaz : « C'est une tradition communale et bourgeoise. C'est le conseil bourgeois qui a décidé de maintenir cette tradition. Et au départ, le notaire qui a offert cette somme d'argent pour servir le vin, l'a fait pour les bourgeois.

Donc, cette tradition n'a pas d'origine religieuse ?

Non. Par contre, il y avait beaucoup d'autres distributions à caractère religieux. [Le Vin de Pâques] est quand même relié à [la fête religieuse] et ce vin était aussi offert aux personnes qui allaient en dévotion à la chapelle Saint-Jean.

La Bourgeoisie n'est plus aujourd'hui propriétaire de vignes. La vigne [achetée en 1720] n'existe plus. La Bourgeoisie a même vendu les terrains où se situait cette vigne qui se trouvait sur la voie actuelle du chemin de fer [allant] au Châble. Il faut dire que la vigne ne se cultivait déjà plus lorsque le chemin de fer a [été construit]. La vigne avait déjà été abandonnée. Aujourd'hui plus. Il y a tellement de marchands de vin qui sont tout heureux de nous vendre le vin.

Comment annoncez-vous l'événement ?

On l'annonce au « pilier public » en invitant la population. On fait quelques invitations d'anciens notables de la commune, des anciens conseillers communaux, quelques hommes politiques, par lettre.

Quel est le trajet actuel ?

Les gens se réunissent à 14h. à La Creusaz, au sommet du village, pour chanter les Alléluias. Ensuite, ils vont chanter les vêpres à l'église. Plus tôt, ils les chantaient à la chapelle des Sept-Joies. Maintenant, cette chapelle est une crypte. Après le chant des vêpres, commence la distribution du vin vers 14h30. A Saint-Jean, on n'y va plus. Mais déjà à l'époque, c'était [au retour de] Saint-Jean, donc il n'y avait pas quelque chose d'organisé là-haut.

Est-ce que le vin est béni ?

Non, le vin n'est pas béni. C'est une bonne question, on devrait demander à M. le curé de le faire. J'y penserai.

Comment est organisée la distribution du vin sur la place ?

Sur la place, ce sont les conseillers communaux qui passent auprès des personnes avec une bouteille et quelques verres. On sert d'abord un verre et ensuite on complète les verres jusqu'à ce que les personnes... on ne veut pas dire qu'elle ont assez bu mais... quand elles ont pris un bon verre, voire deux, on ne limite pas. Quand les personnes, gentiment, quittent la place, eh bien on arrête.

Il n'y a pas de discours ?

Non, il n'y a rien du tout. C'est très convivial.

Pourquoi sert-on du vin et non pas une autre boisson ?

[C'était le vœu] de la personne qui a voulu cette distribution. Depuis quelques années, on met de la limonade.

Où entreposez-vous le vin ?

On l'entrepose à la cave sous la maison communale. Aujourd'hui, nous prenons du vin en bouteilles.

Y a-t-il une évolution dans la fréquentation à cette manifestation ?

Autrefois, je n'étais pas là pour savoir. Quand j'étais petit, les gens de Sembrancher se déplaçaient plus qu'aujourd'hui. Actuellement, nous avons beaucoup de gens qui viennent de l'extérieur. Depuis plusieurs années, on se rend compte que ce sont surtout des Sembranchards de l'extérieur qui participent à cette distribution. Beaucoup de jeunes [y] participent et c'est réjouissant. [La fréquentation] dépend beaucoup du temps : [avec] de la pluie, on aura moins de monde, [avec le] beau temps, on a en général beaucoup de monde.

En cas de mauvais temps, comment faites-vous ?

Il faut vraiment qu'il fasse mauvais temps pour qu'on annule cette distribution. [Une fois,] on l'a organisée à la salle polyvalente car il y avait de la neige, mais en général on distribue quand même. Une année, je sais qu'ils ont déplacé au week-end suivant, mais il semble qu'il n'y ait [plus] la même signification. Et les Sembranchards de l'extérieur ne sont plus là. C'est dommage de déplacer.

Combien de litres distribuez-vous ?

Ça varie entre soixante et huitante litres. Sans compter le vin que nous distribuons aux personnes âgées, ça fait une cinquantaine de bouteilles de sept décilitres.

Est-ce que vous avez déjà vu certaines personnes repartir un peu vacillantes ?

Ah oui, bien entendu parce que [certains] qui viennent ont déjà quelques verres dans l'estomac...

Et pour les malades ?

On dresse une liste des personnes malades ce jour de Pâques, des personnes âgées qui ont de la peine à se déplacer. Et puis nous allons les visiter après la distribution, soit dans leur famille, soit dans les homes pour personnes âgées : la Providence, le Castel, les Marronniers à Martigny, la clinique Saint-Amé à Saint-Maurice, et dans les hôpitaux, à Martigny, à Sion. On essaie [de le faire] le jour de Pâques ; des fois on n'arrive pas à faire le tour, alors on va peut-être le lendemain. En général, on leur porte une bouteille de vin rouge : ce n'est pas le même vin que l'on sert sur la place [car] les personnes âgées préfèrent en général le vin rouge.

Vous attend-on ce jour-là ?

Bien entendu qu'on nous attend. On ne [connaît pas toutes les personnes] malades, alors certaines personnes nous téléphonent la veille et nous disent qu'ils ont une maman ou un frère malade. Ils s'annoncent...

Si un jeune se casse une jambe à ski et qu'il se trouve à l'hôpital de Martigny...

Eh bien, nous allons le visiter. Ça représente à peu près une cinquantaine de personnes que l'on visite. On a beaucoup de personnes âgées qui ont huitante ans et plus. On a aussi une centenaire, on va leur apporter la bouteille.

Qui a introduit cette façon de faire ?

Ça se faisait comme cela. Maintenant, il est possible que l'on ait élargi un petit peu plus. Avant, c'étaient surtout les malades, les personnes qui ne pouvaient pas se déplacer.

Que faites-vous du vin qui reste ?

On prend toujours beaucoup de bouteilles car on ne connaît pas le nombre de personnes [présentes]. Le marchand de vin nous reprend si nous en avons commandé trop. On en garde toujours un petit peu pour les besoins de la Commune. [Auparavant], le conseiller qui s'occupait des biens bourgeoisiaux allait chez un marchand de vin et achetait un petit tonneau. Ce vin [était] gardé toute l'année dans le tonneau. Mais il fallait essayer de conserver ce vin et ce n'était pas toujours facile. C'était la tâche de ce conseiller de maintenir le vin pendant toute l'année.

La commune a-t-elle encore une cave avec des tonneaux ?

On a encore une cave mais il n'y a plus de tonneaux... Les caves sont vides, à part quelques bouteilles comme je vous l'ai dit.

De quand datent les channes ?

Elles devaient être « offertes » par des [personnes] qui prenaient la Bourgeoisie de Sembrancher. La plus récente date du 2 mars 1984, c'est celle du Dr Martin Knizka [d'origine tchèque]. Le jour où il a été admis par l'assemblée primaire, il a offert une channe en souvenir de cette journée. Certaines sont très vieilles et remontent à 1787 avec, à chaque fois, les armoiries de Sembrancher. Il est fort possible qu'à l'époque le vin [ait été] servi dans ces channes. Maintenant nous utilisons des carafes d'un litre [et] plus ces channes pour des raisons d'hygiène et parce qu'elles sont peu pratiques.

Appréciez-vous cette tradition ?

Oui, mais je pense que ce sont les personnes qui viennent boire le vin qui doivent mieux l'apprécier que nous...

Parallèlement à ces informations pratiques et complètes récoltées sur la manifestation, les élèves ont rassemblé de nombreuses opinions sur le sens même de la fête et sur sa perception par les gens du village. Certains témoins sont maintenant disparus et leurs dires n'en ont que plus d'intérêt. Si les avis divergent quelque peu sur le fond, le but atteint par cette manifestation reste d'offrir une occasion aux gens de se rencontrer et de fraterniser.

Le sens donné aujourd'hui à cette manifestation est-il le même qu'autrefois ?

L'important n'est pas le vin mais la fête de Pâques. Le sens profond est la joie de la Résurrection du Christ. Oui, le sens doit être le même. L'important est d'être ensemble.

René Giroud (1911-2001), ancien curé de Sembrancher

Le sens de cette manifestation reste le même, avec, [me semble-t-il], une diminution de la participation aux offices religieux de l'après-midi.

Louis Bruchez (°1923)

Oui, car le but est toujours d'offrir à boire du vin à la population ainsi qu'aux gens de passage.

César Emonet (1904-)

Le sens n'est plus tout à fait le même qu'autrefois mais si elle a perdu de son « origine », cette distribution du Vin de Pâques permet actuellement de réunir des familles du village dont plusieurs membres habitent à l'extérieur et se retrouvent à cette occasion.

Léa Terrettaz (°1948)

Est-ce que cette cérémonie est plus (ou moins) religieuse qu'autrefois ?

Non. Les gens vont de moins en moins aux Alléluias mais ils vont de plus en plus boire le vin. Pour la cérémonie du Vin de Pâques, en elle-même, le sens religieux n'a certainement plus d'impact.

Laurent Meunier (°1939)

L'aspect religieux cède un peu le pas au folklore !

Lilia Bertocchi (°1930)

Son caractère, très religieux autrefois, a beaucoup perdu de son sens spirituel. Le déplacement jusqu'à Saint-Jean est devenu une petite procession depuis la croix de la Creusaz. Les vêpres de Pâques intéressent encore quelques fidèles.

Luc Voutaz (°1915-)

Citez les éléments religieux et non religieux caractéristiques de cette cérémonie ?

L'Alléluia est chanté en latin mais le curé le commente en français. Chaque choriste connaît les douze strophes qui résument ce jour de victoire du Christ sur la mort.

Le vin de la Bourgeoisie n'est pas office religieux mais c'est tout de même un partage avec nos amis villageois, avec les hôtes du moment, qui est richesse renouvelée chaque année dans un climat de grande charité et d'amitié

Jean-Luc Voutaz (°1946)

Difficile de faire une distinction. Boire du vin ensemble n'est pas liturgique mais fraternel et dans ce sens c'est une démarche qui peut être religieuse. Cette cérémonie fait un tout qu'on ne peut dissocier. C'est le fait de chanter les Alléluias dans les chapelles de la paroisse qui donne soif et qui justifie le sens du Vin de Pâques.

René Giroud (1911-), ancien curé de Sembrancher

La survivance des traditions ne peut se concevoir que si ces dernières sont porteuses d'un sens – social, spirituel ou autre - encore actuel et que si elles intègrent dans leur rite des éléments qui répondent aux attentes des nouvelles générations.

Après avoir réalisé ce dossier, les élèves ont assisté, comme chaque année, à la distribution du Vin de Pâques mais, contrairement aux années précédentes, ils l'ont fait avec un œil observateur et critique.

Cette année, j'ai participé au Vin de Pâques comme toutes les [années]. Ce n'était pas le même que les autres car j'ai pu boire un verre de blanc.

Guillaume Voutaz (°1985)

Ce qui était bien, c'est que du vin, il y en avait toujours. Le conseiller venait avec son pichet et quand il était vide il allait en rechercher. Alors, les gens pouvaient se soûler.

Billy Marclay (°1987)

Le Vin de Pâques est pour se retrouver ensemble, même les étrangers. Mais maman dit qu'il faut servir un verre par personne, parce qu'après ils sont soûls.

Michael Rebord (°1986)

C'était vraiment super ! Il y avait juste les vêpres qui étaient longues. Pour la distribution du vin, c'était bien préparé : les adultes boivent le vin et les enfants boivent de la limonade.

Elodie Métrailler (°1986)

Nous les enfants, on s'embête un peu ! Je trouve que c'est une tradition à continuer. Moi, je n'aime pas le vin, mais pour une telle occasion j'en ai bu un peu.

Sophie Voutaz (°1987)

Un jour, une dame a donné sa vigne à la Commune de Sembrancher et a dit que le vin récolté devait servir à tout le monde le jour de Pâques. Puisque c'était le désir de cette dame, moi je trouve qu'il faut poursuivre cette coutume par respect.

Vincent Taramarçaz (°1987)

Il va sans dire que la fête rencontre un écho très favorable auprès de toutes les couches de la société villageoise, jeune et moins jeune, et que sa survivance à travers les siècles lui confère une aura toute particulière. Elle est une fête identitaire à part entière, au même titre que les fêtes patronales de village, et les petites retouches ou changements opérés depuis quelques décennies n'altèrent en rien le sens profond de la fête, à la fois celui de réunir autour de cette boisson hautement symbolique qu'est le vin toute une population et celui de démontrer un esprit chaleureux et convivial vis-à-vis des gens de l'extérieur, qu'ils fussent étrangers.

Quelle meilleure conclusion que celle du Président Jacques Voutaz « Je ne sais pas quel sera le conseil communal qui osera arrêter cette coutume ? »...

Jean-Charles Fellay

Sources

Bulletin n° 10 du CREPA, *Vie religieuse et patrimoine culturel*, 1999